

L'EPS en seconde - Année 2026/2027



Lycée Saint-John Perse



Les activités évaluées :

En classe de seconde, les élèves pratiquent 3 activités de 7 à 8 séances environ.

Activité Physique et Sportive(APS)

Activité 1 : Relais Activité 2 : Volley Activité 3 : Danse

- Les élèves suivent donc un enseignement sur 3 activités, qu'ils pourront éventuellement retrouver dans certains menus en Premières et en Terminales.

Inaptitudes :

En cas d'inaptitude, pour un cours, un mot de demande de non pratique de la part des parents est exigé, l'élève reste en cours avec sa tenue.

En cas d'inaptitude plus longue un certificat médical est obligatoire, l'élève reste en cours si la dispense est de moins d'un mois.

L'UNSS ou Association Sportive du Lycée

Se pratique tous les mercredis et le mardi / vendredi pour la musculation

Une information est donnée par pronote et sur Instagram toutes les semaines.

L'appel est fait par les enseignants

C'est une pratique volontaire.

Les activités : Escalade, Musculation, Cross training, Yoga, relaxation, Badminton, Volley, athlétisme avec tous les duathlon, triathlon, cross etc....

Cotisation de 20 € pour l'année pour toutes les activités.

L'équipe pédagogique EPS